



Aménagement studio dans sous sol maison

Par **laloula**, le **28/10/2015** à **12:49**

Bonjour,

nous souhaiterions aménager un studio dans une pièce au sous sol de notre maison (26m²) afin de le louer éventuellement l'été ..en gros deux mois par an. Nous souhaiterions savoir quelle augmentation cela impliquerait sur notre taxe d'habitation et foncière. Nous payons actuellement 1200€ chacune .

en vous remerciant pour les infos que vous pourrez nous fournir

Par **janus2fr**, le **28/10/2015** à **13:21**

Bonjour,

Attention aux critères de logement décent. Pour louer, le logement doit répondre à ces critères et en particulier sur les ouvertures (fenêtres). Comme vous parlez d'un sous-sol, j'ai des doutes sur la faisabilité de votre projet.

Par **laloula**, le **28/10/2015** à **13:38**

J'ai oublié de préciser qu'il s'agit d'une ancienne cuisine d'été, il y a donc une fenêtre et une porte fenêtre, ce qui permet d'avoir un accès autonome et direct sur le jardin..